

# PEEP en mouvement

## L'information au service du terrain



29 janvier 2010

Responsables de publication: S.GARRIGOU, O. GUERIN, M.D JAMIN, V.MARTY, Y.PEYSSON.

## Réforme du lycée : La nouvelle classe de seconde sera mise en place en septembre 2010.

### Histoire d'une réforme.

En juillet 2008, les organisations syndicales signaient avec le Ministre de l'Éducation Nationale, Xavier DARCOS, « les seize points de convergence » qui serraient les bases de la discussion. Le point de départ d'un processus de négociation qui s'achèvera brutalement, le 15 décembre 2008 par le report de la réforme sous la pression des manifestations et de la grogne des enseignants face aux suppressions de poste annoncées.

Saisi par le Ministre de l'Éducation Nationale, le Haut Conseil de l'Éducation rendait en décembre ses observations sur le lycée. Rapport moins médiatisé, il soulignait que le problème de la hiérarchisation des voies et des séries devrait être traité également en aval du lycée avec les universités, les CPGE ...

Le 14 janvier 2009, Nicolas SARKOZY, Président de la République confiait à Richard DESCOINGS, Directeur de Sciences Po Paris, la charge de reprendre les bases de la réforme.

Sa mission était :

“- d'élargir la réflexion sur la réforme du lycée à de nouveaux partenaires tout en renforçant les liens qui ont déjà été tissés depuis quelques mois avec tous les signataires des "points de convergence ;

- d'explorer librement et sans préalable toutes les pistes qui pourraient permettre à notre lycée de devenir plus juste, plus attractif et plus performant.”

Richard DESCOINGS consulte le monde éducatif et part visiter les lycées de France. Des débats

seront organisés dans 80 lycées de différents départements: lycéens, enseignants et chefs d'établissements seront écoutés...les parents et leurs associations seront oubliés ou évités, à chacun son interprétation.

Le rapport de la mission lycée sera remis par Richard DESCOINGS, le 2 juin 2009 au Président de la République. Il fait la synthèse des attentes de la communauté éducative, ses conclusions ne laissent pas présager une « révolution » du lycée. Les axes principaux sont un recentrage sur l'aide des élèves, l'orientation, le rééquilibrage des séries générales et la maîtrise des langues vivantes.

Le 19 novembre 2009, Luc CHATEL présentait au salon de l'éducation à Paris, les grandes orientations de la réforme : Une orientation plus progressive, un accompagnement plus personnalisé du lycéen, un meilleur apprentissage des langues vivantes, plus quelques habillages de communication, comme le référent culturel.

Décrets et arrêtés d'application de la réforme du lycée ont été présentés par le Ministre de l'Éducation Nationale le 10 décembre 2009, au Conseil supérieur de l'éducation, instance purement consultative, représentative du monde éducatif. Une majorité s'est dégagée sur les textes d'arrêté de la classe de seconde et le décret sur le fonctionnement des EPLE, quant à l'arrêté du cycle terminal (Classe de première et terminal) c'est un statu quo (22 Pour, 22 contre et 13 abstentions, 7 refus de participer aux votes).

## Cette réforme est très éloignée des attentes et des besoins..



Après 10 heures de discussion et quelques amendements, l'histoire de cette réforme s'achevait au CSE, rue de Grenelle. Après avoir passé deux années à espérer, voire rêver la capacité de l'éducation à se réformer en profondeur, voilà la réalité !

Cette réforme très éloignée des attentes et des besoins du lycée, laisse un goût amer à la communauté éducative, celui d'avoir « raté » l'occasion de repenser l'enseignement. Le Sgen-CFDT, syndicat progressif, indiquait après le vote au CSE « Cette réforme n'est pas la nôtre mais elle comporte cependant quelques mesures positives même si elles sont trop partielles ».

---

### Parents d'élèves de troisième, Qu'est ce qui change ?

Les parents d'élèves de troisième devraient recevoir dans les prochains jours via le carnet de correspondance de leur enfant, une lettre de Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation Nationale, présentant les grandes orientations de la réforme.

Alors que les conseils de classe du second trimestre arrivent et qu'il faudra aux familles, remplir la fiche de vœux, un peu d'explication est nécessaire.

#### **Classe de seconde**

Les enseignements, dit de détermination de 3h ont été remplacés par deux enseignements d'exploration d'1h30, dont un, qui est obligatoire, l'enseignement de l'économie. Il sera mis en place, en fonction des enseignements présents dans l'établissement, soit « Économie et sciences sociales » soit « Principes d'économie et sciences de gestion » (*Ces enseignements seront assurés par des professeurs différents, ceux de SES et ceux « Éco-gestion »*). L'autre enseignement d'exploration sera choisi parmi ceux proposés par l'établissement. Chaque établissement offrira en fonction des compétences de ses professeurs, des options parmi les 12 définies par le ministère (Création et activités artistiques, création et innovations technologiques, Santé et social, Biotechnologies, Sciences et Laboratoire, Littérature et société, Sciences de l'ingénieur et Méthode et pratiques scientifiques). Globalement pas de changement particulier. La possibilité de prendre une LV3 existe toujours ainsi que des options spécifiques aux établissements comme des enseignements artistiques.

Tous les élèves bénéficieront de deux heures d'accompagnement personnalisé. Ces heures sont annualisées, elles pourront être concentrées sur un semestre et non être hebdomadaires, ainsi chaque établissement aura toute latitude pour organiser cet accompagnement. Le conseil pédagogique de l'établissements aura la mission de définir comment cette aide sera organisée.

Les langues vivantes : La LV2 qui était une option « obligatoire » car faisant partie des épreuves du baccalauréat général, est intégrée au tronc commun. Les langues vivantes devraient être organisées par groupe de compétences.

## **Cycle terminal : classes de première et de terminale.**

### **La classe de première**

La principale nouveauté est la constitution d'un tronc commun d'enseignement à toutes les filières générales (Français, Langues vivantes, Histoire-Géographie, EPS et ECJS). À noter que les mathématiques ne font pas partie du tronc commun.

Les heures d'accompagnement personnalisé encadrées par des enseignants volontaires permettront aux élèves de réfléchir à leur orientation, d'approfondir ou de bénéficier d'un soutien dans une matière.

Les langues vivantes seront organisées par groupe de compétences, toutes séries confondues.

Un système de passerelles entre les séries est possible. Des stages de remise à niveau seront proposés aux élèves qui émettent le vœu de changer de filière ou éviter un redoublement, si et seulement si l'établissement est en capacité de trouver des enseignants volontaires pour les encadrer.

### **La classe de Terminale**

En classe de terminale, de nouveaux enseignements de spécialisation sont proposés : En Série S, Informatique et Sciences du numérique ;

En Série ES, deux nouveaux choix, Économie approfondie ou Sciences sociales et politiques ; En Série L, Droit et grands enjeux du monde contemporain.



### **Quelques chiffres pour se repérer :**

**64,2 % des jeunes d'une génération sont diplômés du Baccalauréat (général, technologique ou professionnel.)**

**54 % des jeunes d'une génération poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur après l'obtention de leur Bac.**

**En 2008, 51,7 % des élèves de la voie générale ont obtenu un bac scientifique ;**

**30,7 % en économie et social ;**

**17,6 % un bac littéraire.**

---

## **Les documents en lien**

**Pour Consulter le Rapport de Richard DESCOINGS**

<http://blog.lyceepourtous.fr/wp-content/uploads/rapportconsultationlycee.pdf>

**Observations préalables du Haut Conseil de l'Éducation sur la révision des programmes d'enseignement du lycée général et technologique**

[http://www.hce.education.fr/gallery\\_files/site/20/55.pdf](http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/20/55.pdf)

**La Lettre de Luc Chatel, Ministre de l'Éducation Nationale:**

[http://media.education.gouv.fr/file/01\\_janvier/47/4/Lettre-aux-parents-d\\_eleves-de-3e\\_135474.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/01_janvier/47/4/Lettre-aux-parents-d_eleves-de-3e_135474.pdf)

**Présentation de la réforme:**

[http://media.education.gouv.fr/file/reforme\\_lycee/91/8/Nouveau-lycee-Reperes-pour-la-rentree-2010\\_133918.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/91/8/Nouveau-lycee-Reperes-pour-la-rentree-2010_133918.pdf)